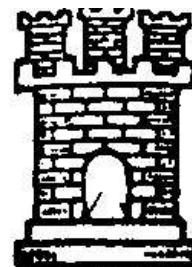




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **DEWEZ / PUBLIROUTE** demeurant Poverstraat 88 à 1731 Relegem.

Le terrain concerné est situé **Rue Fond du Moulin, 53 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section A n°455S.

La demande vise les travaux suivants :

La régularisation de deux dispositifs publicitaires non éclairés de 9m² et 6m², statique sur pignon

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- Le placement de dispositif de publicité est interdit dans cet ensemble urbanistique ;
- Le nombre de dispositif de publicité sur la façade ;
- Un des dispositif n'est pas sous le niveau de la gouttière ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.94.18.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08 avril 2025 au 22 avril 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be